

## ► Informations générales

### Cours

**Sigle et section** PSY7413-T

**Titre long** Évaluation neuropsychologique enfant/adolescent

**Nombre de crédits** 3

**Trimestre et année** Été 2024

**Horaire** Mercredi 8h30 à 16h30

\*\* Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral

**Mode de formation** En présentiel

**Site StudiUM** Oui

**Description courte et préalables disponibles ici :** <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

### Enseignant(e)

**Nom et titre** Olivier Paquin, D.Ps. | Neuropsychologue

**Coordonnées** [olivier.paquin.2@umontreal.ca](mailto:olivier.paquin.2@umontreal.ca)

**Disponibilités** Sur rendez-vous seulement

Présent au campus Laval les mercredis seulement

### Auxiliaires d'enseignement

**Noms** Olivier Aubuchon | Candidat au Ph.D. R/I Charles Lepage | Candidat au Ph.D. R/I

**Coordonnées** [olivier.aubuchon@umontreal.ca](mailto:olivier.aubuchon@umontreal.ca) [charles.lepage@umontreal.ca](mailto:charles.lepage@umontreal.ca)

**Disponibilités** Sur rendez-vous seulement Sur rendez-vous seulement

## ► Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Acquérir des connaissances approfondies sur les différentes étapes d'une démarche typique d'évaluation en neuropsychologie pédiatrique. Connaître le rôle du neuropsychologue spécialisé en enfance/adolescence dans les différents milieux où il pourrait être amené à travailler (hospitalier, scolaire, communautaire, privé, etc.). Se familiariser avec l'administration et l'interprétation des principaux tests neuropsychologiques utilisés auprès d'une clientèle enfant/adolescent. Introduire les habiletés cliniques relatives au choix des tests, au déroulement d'une évaluation, à la cotation des épreuves, à la rédaction du rapport et à la formulation des recommandations. Sensibiliser l'aspirant(e) neuropsychologue aux compétences cliniques à développer et aux attitudes à adopter pour favoriser l'installation d'un climat de confiance auprès de cette clientèle. Lier les connaissances théoriques acquises en cours de formation (p. ex. modèles des fonctions cognitives, profils cognitifs découlant des neuropsychopathologies) aux compétences pratiques qui caractérisent le travail du neuropsychologue clinicien. Aiguiser le jugement clinique de

---

l'étudiant(e) en transposant concrètement les notions du cours à des vignettes cliniques s'inspirant de cas réels vus en neuropsychologie pédiatrique. Se préparer au stage d'évaluation neuropsychologique enfant/adolescent à la clinique universitaire.

---

## Objectifs spécifiques et compétences développées

- ▶ Se familiariser avec l'ensemble des étapes d'une démarche d'évaluation en neuropsychologie, de l'anamnèse à la remise des résultats en passant par la rédaction du rapport, et ce, en tenant compte des caractéristiques propres au milieu dans lequel on pratique ;
- ▶ Connaître les fondements cliniques et les détails techniques des principaux tests utilisés en neuropsychologie auprès d'une clientèle enfant/adolescent ;
- ▶ Sélectionner judicieusement les tests neuropsychologiques et les outils complémentaires pour mener une évaluation neuropsychologique visant à répondre au motif de consultation ;
- ▶ Administrer rigoureusement les tests neuropsychologiques existants pour une clientèle enfant/adolescent ;
- ▶ Interpréter avec justesse et nuance les résultats d'une évaluation neuropsychologique, en tenant compte des propriétés psychométriques des instruments et des limites propres au contexte d'évaluation ;
- ▶ Analyser avec finesse divers profils neuropsychologiques (à l'aide de vignettes cliniques) en faisant des liens pertinents entre les données recueillies en évaluation et les fonctions cognitives auxquelles elles peuvent se relier, de manière à en tirer des impressions cliniques et des conclusions diagnostiques ;
- ▶ Formuler des recommandations personnalisées susceptibles d'être appliquées dans le contexte de vie du/de la client(e) et de sa famille ;
- ▶ Adopter un style de rédaction de rapports adapté à la clientèle que l'on dessert et qui répond aux exigences déontologiques de l'OPQ, de même qu'à celles du milieu de travail qui nous concerne (dans notre cas, il s'agit de la clinique universitaire où vous ferez votre premier stage) ;
- ▶ Être en mesure de vulgariser ses connaissances acquises sur les fonctions cognitives, de manière à les rendre accessibles à la clientèle desservie, en se souciant de donner des exemples qui s'insèrent réalistement dans le quotidien de la personne ;
- ▶ Approfondir ses connaissances sur le fonctionnement cognitif de l'enfant et de l'adolescent en développement, de même que sur les particularités cliniques des neuropsychopathologies les plus souvent rencontrées avec cette clientèle ;
- ▶ Se sensibiliser aux meilleures pratiques relevant de l'évaluation neuropsychologique chez l'enfant et l'adolescent.

## Méthodes pédagogiques utilisées

- ▶ Cours magistraux (avec présentations PowerPoint à l'appui)
  - ▶ Vignettes cliniques inspirées de cas réels
  - ▶ Visionnement d'un extrait de séance (bilan neuropsychologique)
  - ▶ Démonstrations de l'administration de tests en classe
  - ▶ Manipulation d'outils neuropsychologiques en classe et à l'extérieur du cours
-

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures (Lussier, Chevrier et Gascon, 2017)
Jour 1 2024-05-01	<b>AM : Introduction à la pratique clinique de la neuropsychologie pédiatrique</b> <b>PM : Les biais cognitifs appliqués à la pratique clinique</b>	Exercice pratique	Chapitre 1 : 1.1 à 1.4 1.11 à 1.14
Jour 2 2024-05-08	<b>AM : L'entrevue d'accueil</b> <b>PM : L'évaluation des fonctions intellectuelles</b>	<b>Vignette clinique : cas #1</b> <b>Confirmation du rendez-vous de votre examen clinique</b>	Chapitre 1 : 1.5 à 1.8 Chapitre 2 : 2.1 à 2.3
Jour 3 2024-05-15	<b>AM : La rédaction du rapport</b> <b>PM : L'évaluation des fonctions attentionnelles</b>	Exercice pratique Vignette clinique : cas #2	Chapitre 1 : 1.10 Chapitre 4 : 4.1 à 4.3 Chapitre 5 : 5.7 Chapitre 7 : 7.2 Chapitre 9 : 9.4
Jour 4 2024-05-22	<b>AM : L'évaluation des fonctions exécutives et mnésiques</b> <b>PM : L'entrevue bilan</b>	Visionnement d'un extrait de séance	Chapitre 1 : 1.9 Chapitre 4 : 4.4 à 4.6 Chapitre 5 : 5.5 et 5.6
Jour 5 2024-05-29	<b>AM : L'évaluation du français écrit</b> <b>PM : Retour sur les vignettes cliniques</b>	<b>Assignation de votre vignette pour le travail pratique</b>	Chapitre 3 : 3.1 à 3.5 Chapitre 5 : 5.1 Chapitre 6 : 6.1
Jour 6 2024-06-05	<b>AM : L'évaluation de la cognition numérique et les fonctions perceptivomotrices</b> <b>PM : Atelier de pratique des tests en classe</b>	<b>Annonce des 16 sous-tests à étudier pour l'examen clinique</b>	Chapitre 5 : 5.2 et 5.3 Chapitre 6 : 6.2

---

Jour 7 2024-06-12	<b>AM : L'évaluation des aspects affectifs et comp.</b> <b>PM : L'évaluation du trouble du spectre de l'autisme</b>	<b>Conférencière invitée :</b> D <sup>re</sup> Catherine Cyr-Villeneuve, Ph.D., psy. <b>Conférencière invitée :</b> D <sup>re</sup> Line Gascon, Ph.D., neuropsych. <b>Remise de votre travail pratique</b> <b>Autoévaluation de votre participation</b>	<b>Chapitre 5 : 5.4</b>
2024-06-17 2024-06-18 2024-06-19	<b>Examens cliniques</b>		

\* Le 20 mai est un jour férié.

## ► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
<b>Travail pratique</b>	<i>Les consignes, les critères d'évaluation et les grilles de correction seront présentés lors du premier cours et disponibles sur StudiUM.</i>	2024-06-12	A) 15%
A) Cotation des tests et graphique synthèse des résultats à partir d'une vignette clinique		À remettre <u>AVANT</u> le début du cours.	B) 45%
B) Rédaction d'un rapport neuropsychologique partiel			<b>Total : 60%</b>
<b>Examen clinique</b>	<i>Idem.</i>	2024-06-17	A) 20%
A) Administration de quatre tests/sous-tests neuropsychologiques lors d'une simulation d'un contexte d'évaluation		2024-06-18	B) 5%
		2024-06-19	C) 5%
		Sur rendez-vous tel que confirmé au jour 2. Durée approximative de <u>25-30 minutes</u> par étudiant.	<b>Total : 30%</b>
B) Compétence clinique			
C) Question clinique			
<b>Autoévaluation de la participation</b>	<i>Une fiche à cet effet sera transmise via StudiUM à la fin de la session.</i>	2024-06-12	<b>10%</b>

## Consignes et règles pour les évaluations

**Dépôt des travaux pratiques** **Protocoles** : en format papier (remis en classe) OU en version numérisée (StudiUM)  
**Graphique** : en version Excel ou PDF (StudiUM)  
**Rapport** : en version Word pour correction en mode *Révision* (StudiUM)

**Matériel autorisé aux examens cliniques**  
Protocoles imprimés  
Chronomètre  
Stimuli audio + appareil pour les faire jouer  
Planche à clip  
Stylo pour la notation

## ► Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

**Ouvrage principal recommandé** Lussier, F., Chevrier, E., & Gascon, L. (2017). *Neuropsychologie de l'enfant et de l'adolescent : Troubles développementaux et de l'apprentissage, 3<sup>e</sup> édition*. Paris : Dunod.

**Autre ouvrage recommandé** Majerus, S., Jambaqué, I., Motttron, L., Van der Linden, M., & Poncelet, M. (2020). *Traité de neuropsychologie de l'enfant (2<sup>e</sup> éd.)*. Paris : De Boeck Supérieur.

## Ressources complémentaires

**Documents** Des fichiers en lien avec les thèmes abordés pourront être ajoutés par l'enseignant tout au long de la session sur StudiUM.

**Sites Internet** Association québécoise des neuropsychologues : <https://aqnp.ca/>

**Autres ouvrages de référence**

American Psychiatric Association. (2022). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders : DSM-5-TR (5<sup>th</sup> Ed., Text Revision)*. Washington, DC : Author.

Anderson, V., Northam, E. et Wrennall, J. (2019). *Developmental Neuropsychology : A Clinical Approach (2<sup>nd</sup> Ed.)*. New York, NY : Routledge.

Baron, I. S. (2018). *Neuropsychological evaluation of the child : Domains, Methods, & Case Studies*. New York, NY : Oxford University Press.

Beauchamp, M. H., Peterson, R. L., Ris, M. D., Taylor, H. G. et Yeates, K. O. (2022). *Pediatric Neuropsychology : Research, Theory, and Practice (3<sup>rd</sup> Ed.)*. New York, NY : The Guilford Press.

Donders, J. (2016). *Neuropsychological Report Writing*. New York, NY : Guilford Press.

Habib, M. (2018). *La constellation des dys : Bases neurologiques de l'apprentissage et de ses troubles (2<sup>e</sup> éd.)*. Belgique : De Boeck Supérieur.

Lezak, M. D., Howieson, D. B., Bigler, E. D. et Tranel, D. (2012). *Neuropsychological assessment (5<sup>th</sup> ed.)*. New York, NY : Oxford University Press.

Mazeau, M., Pouhet, A. et Ploix Maes, E. (2021). *Neuropsychologie et troubles des apprentissages chez l'enfant : Les dys- au sein des troubles du neurodéveloppement (3<sup>e</sup> éd.)*. Paris : Elsevier Masson.

Morrison, J. et Flegel, K. (2016). *Interviewing Children and adolescents : Skills and Strategies for Effective DSM-5 Diagnosis*. New York, NY : The Guilford Press.

Pennington, B. F., McGrath, L. M. et Peterson, R. L. (2019). *Diagnosing Learning Disorders : From Science to Practice (3<sup>rd</sup> Ed.)*. New York, NY : The Guilford Press.

Postal, K. et Armstrong, K. (2013). *Feedback That Sticks: The Art of Communicating Neuropsychological Assessment Results*. New York, NY : Oxford University Press.

Roulin, M. et Henrard, S. (2023). *Évaluer le TDAH chez l'enfant et l'adolescent*. Paris : De Boeck Supérieur.

Strauss, E., Sherman, E. M. S. et Spreen, O. (2006). *A Compendium of Neuropsychological Tests : Administration, Norms, and Commentary (3<sup>rd</sup> Ed.)*. New York, NY : Oxford University Press.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Consignes et règles concernant les évaluations

**Absence à un examen** L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE\_Absence\_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, l'étudiant.e devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

**IMPORTANT : Les enseignant.es ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à un.e étudiant.e pour une situation individuelle.**

**Retard pour la remise des travaux** L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE\_Delai\_remise\_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

**IMPORTANT : Les enseignant.es ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à un.e étudiant.e pour une situation individuelle.**

**Qualité de la langue** Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

**Seuil de réussite exigé** Premier cycle : 50% (D) Cycles supérieurs : 60% (C)

## Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-05-09

Date limite d'abandon 2024-05-31

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

## Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

- Mesures d'accommodement
- SESH (accorde les accommodements) : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
  - SAFIRE (gère les examens) : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

**IMPORTANT** : Une fois que les accommodements ont été accordés par le/la conseiller.ère du SESH, il est de la responsabilité de l'étudiant.e de faire sa demande au SAFIRE pour l'application des accommodements pour les examens via la procédure ci-dessous. AUCUNE autre voie de transmission des accommodements ne doit être utilisée au risque qu'aucune modalité de compensation ne soit accordée à l'étudiant.e.

### PROCÉDURE

Le formulaire de demande en ligne (site du SAFIRE ci-dessus) doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives. Tout retard entraînera le refus de la demande.

**\* AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du Département de psychologie \*\***

## Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.



## Soutien à la réussite

*De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.*

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

## Intégrité, fraude et plagiat

*À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.*

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

## Respect

*À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.*

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

## Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

### Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale. Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée.